Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_082-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE
COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 avril 2026

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 23 avril 2026, soit six jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le mercredi 29 avril 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Mme Florence ADAM, M. Thomas ALLAIN, M. Pierrick AUFFRAY, M. Régis BAUNIN, M. Thierry BEAUJOUAN, Mme Nathalie BERTHO, Mme Jocelyne BLANCHARD, M. Didier BOUGET, M. Ronan BOYET, Mme Marie-Claire BRAULT, M. Matthieu CHANEL, M. Arnaud CHAUVIN, M. Ronan COUDRAIS, M. Jean-François DANIEL, Mickaël DAUDIN ; M. Marcel DIVET, M. Vincent DUCLOYER, Mme Valérie DUVAL, Mme Nathalie EDOM, Mme Julie FAUDET, Mme Audrey GROSHENY, M. Pascal GUERRO, Mme Delphine HINRY, Mme Kristelle JUILLET, M. Patrick JUMEL, M. Didier LE CHENECHAL, Mme Maela LE CORRE, Mme Véronique LEDUC, M. Yannick LEGOURD, M. Christian LEPRETRE, Mme Nelly LUC, Mme Odile MAUNY, M. José MERCIER, Mme Marie-Anne MONVOISIN, M. Roger MORAZIN, Mme Michèle MOTEL, Mme Delphine NORMAND, Mme Nelly PIERSON, M. Rémi PITRÉ, Mme Thérèse PLANCHENAULT, M. Hugues RAFFEGEAU, M. Pierre-Yves REBOUX, M. Christophe RICAUD, Mme Florence RIGAUD ; M. Christophe ROUL, Mme Marie-Claire RUAULT-DUBORD, M. Jean-Marie RYO, Mme Mireille SALMON, M. Mickaël TANGUY, M. Nicolas TEXIER, Mme Françoise UGUET et M. Christophe VERON

Pouvoirs :
Mme Marie-Josèphe FERRIER, donne pouvoir à Thérèse PLANCHENAULT
M. Loïc HERVOIR, donne pouvoir à Nathalie BERTHO
M. Fabien VIRONDEAU, donne pouvoir à Christophe VERON

Absents excusés :
Mme Marie-Josèphe FERRIER
M. Loïc HERVOIR
M. Fabien VIRONDEAU

Secrétaire de séance : Mme Delphine HINRY

Nombre de délégués : En exercice : 55 Présents : 52 Pouvoirs : 3 Absents excusés : 3	Délibération n°2026-03-082 Désignation des représentants de Vallons de Haute Bretagne Communauté au Syndicat Mixte des Eaux du Pays de Bain

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_082-DE

Le Syndicat Mixte des Eaux du Pays de Bain assure la production, la sécurisation et la distribution de l'eau potable, ainsi que la gestion des infrastructures associées.

Le syndicat mixte des eaux du pays de bain est composé de Vallons de Haute Bretagne Communauté et de Bretagne portes de Loire Communauté

Vallons de Haute Bretagne Communauté doit désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **De désigner les 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au syndicat mixte des eaux du pays de bain.**
  - **Délégués titulaires : Odile MAUNY, Rémi PITRÉ et Christian VOLAND**
  - **Délégués suppléants : Pierre-Henri CHEVÉ, Michel LERAY et Serge MENOUX**

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 18 mai 2026.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN

